

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DEVE 158 Dénomination « square Franck BAUER » attribuée au square situé 26, rue Duplex (15e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938 ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « square Franck Bauer » au square situé 26, rue Duplex (15e) ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 29 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « square Franck Bauer » est attribuée au square situé 26, rue Duplex (15e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO